



110, rue Jules Guesde  
92300 Levallois-Perret  
Tél. : 01 44 09 48 68  
[contact@odeia.fr](mailto:contact@odeia.fr)

# Pèlerinage à Rome – Jubilé 2025

Lundi 27 octobre – Vendredi 31 octobre 2025

5 jours / 4 nuits

DI du 8 avril 2025

**Paroisse Saint-Jean**  
**La Ruelle**

**ORLEANS**

## Qu'est-ce que l'âme du Jubilé 2025 à Rome ?

Pèleriner vers l'Espérance !

Lors de chaque jubilé, l'Eglise donne l'occasion à ses fidèles de se purifier et de se détacher du vieil homme qui habite chacun d'entre nous : c'est tout le sens du passage des portes saintes. De la même manière que les Hébreux franchirent la Mer Rouge pour rejoindre la Terre Promise, en 2025, tous les catholiques sont appelés à cheminer vers le Salut et à suivre le chemin indiqué par le Seigneur !  
En marchant dans l'espérance !

Vous apprécierez :

- Passage des portes saintes de chacune des basiliques majeures
- Un logement dans le cœur de Rome sur la Via Aurelia



**J1 – Lundi 27 octobre 2025**  
Paris / Rome

*Pèlerin vers l'Espérance*

Rendez-vous à l'aéroport de Paris Orly et enregistrement

06h40 : décollage du vol Vueling VY 6250

08h40 : atterrissage à l'aéroport de Rome-Fiumicino (Nous recommandons que tout le monde ait petit déjeuné avant l'atterrissage du vol).

Transfert en autocar en direction la **Basilique majeure de Saint-Paul-hors-les-Murs**. Passage de la porte sainte de la basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs. **Messe d'ouverture**. Visite de la basilique

Découverte de **l'abbaye de Tre Fontane**. D'après une tradition du Vème siècle, c'est sur la via Laurentina qu'a été décapité l'apôtre saint Paul. Selon la légende, la tête de saint Paul aurait rebondi trois fois sur le sol et une source aurait miraculeusement jailli à chacun de ces trois emplacements, d'où le nom de « Trois-Fontaines ».

Transfert à votre hébergement et installation.

Dîner à l'hébergement puis **veillée de début de séjour avec sacrement du pardon**, présentation de la semaine, consignes puis **complies**.

Déjeuner libre et dîner inclus.  
Nuit à Rome.

**J2 – Mardi 28 octobre 2025**  
Rome

Départ à pied vers le Vatican. **Procession** depuis la piazza Pia (château Saint Ange) vers la **porte sainte de la basilique Saint-Pierre**.

Passage de la porte sainte. Descente à la crypte, ou Grottes vaticanes. **Messe à la basilique St Pierre**.

Temps Libre ou visite de la coupole (en supplément)

Départ en transport en commun. Visite de la **basilique majeure de Sainte-Marie-Majeure** : Passage de la porte sainte pour pénétrer dans cette splendide église dédiée à la mère de Dieu.

A l'issue, possibilité également de visiter de **l'église Sainte-Praxède** qui conserve la colonne de la flagellation et un très beau cycle de mosaïques.

**Eglise Sainte Prudentienne.**

Retour en transport en commun à l'hôtel

Ou marche le long de la via del quirinal pour rejoindre la **fontaine de Trevi**.

Déjeuner libre et dîner inclus.  
Nuit à Rome.

**J3 – Mercredi 29 octobre 2025**  
Rome

**Audience papale.**

Temps libre autour de la **place Saint-Pierre**.

Vous rejoindrez la **colline du Capitole**. Vous débuterez par **l'Ara Coeli**, lieu où l'empereur Auguste eut la vision d'un enfant-Dieu. **Temps de prière**.

Puis passage par la **place du Capitole** dessinée par Michel-Ange et par la statue de la louve romaine avant de rejoindre un belvédère dominant tout le Forum romain.

Vous rejoindrez ensuite la **prison mamertine** où les saints apôtres Pierre et Paul furent enfermés et où ils convertirent leur geôlier. **Temps de prière**.

Puis arrivée devant le **Colisée** et évocation des martyrs (extérieur seulement). Continuation vers la **basilique mineure de Saint-Clément** et commentaire de la conque toute scintillante.

Fin de journée à **Saint-Pierre aux Liens** qui conservent les reliques des chaînes qui servirent à entraver Pierre, mais aussi une splendide sculpture de Michel-Ange représentant Moïse.

Déjeuner inclus et dîner libre.  
Nuit à Rome.

**J4 – Jeudi 30 octobre 2025**  
Rome

*Les instruments de la Passion à Rome*

Départ en transport en commun vers la **basilique Saint-Jean-de-Latran**: visite du baptistère et **renouvellement des promesses du baptême**. **Messe au baptistère**.

Passage de la porte sainte de la basilique Saint-Jean-de-Latran. Visite commentée de la cathédrale du Pape qui est aussi l'une des quatre basiliques majeures, car 'maîtresse et tête' de toutes les églises du monde.

Puis la **Scala Santa** qui est l'escalier saint du prétoire de Pilate, gravi par le Christ lors de sa Passion. L'escalier Saint (Scala Santa) rapporté de Jérusalem par sainte Hélène, mère de Constantin, que le Christ aurait gravi avant sa mort dans le palais de Ponce Pilate.

La **basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem**, d'abord chapelle du palais de sainte Hélène, mère de Constantin, accueille les reliques de la Croix.

Retour en transport en commun à votre hébergement.

Déjeuner inclus et dîner libre.  
Nuit à Rome.

**J5 – Vendredi 31 octobre 2025**  
Rome/ Paris

*Témoignez !*

Le matin, vous rejoindrez la **Trinité des Monts**. Rencontre avec le recteur (sous réserve de confirmation) et temps de prière devant l'image de la Mater Admirabilis. **Messe de clôture** de votre pèlerinage.

Puis vous descendrez l'impressionnant escalier qui mène vers la **place d'Espagne**, avant de rejoindre **Sant'Andrea delle Fratte**, lieu de conversion de Ratisbonne. Vous poursuivrez vers la **fontaine de Trevi**. Poursuite des visites vers **Saint-Ignace**, chef d'œuvre baroque, puis passage par **Sainte-Marie sur la Minerve** qui conserve un magnifique cycle dédié à Saint-Thomas d'Aquin, le gisant de sainte Catherine de Sienne mais aussi la tombe du bienheureux Fra Angelico.

Fin de parcours devant le **Panthéon** : cet édifice païen doit sa conservation exceptionnelle au fait qu'il fut transformé en église dédiée à Sainte- Marie des Martyrs.

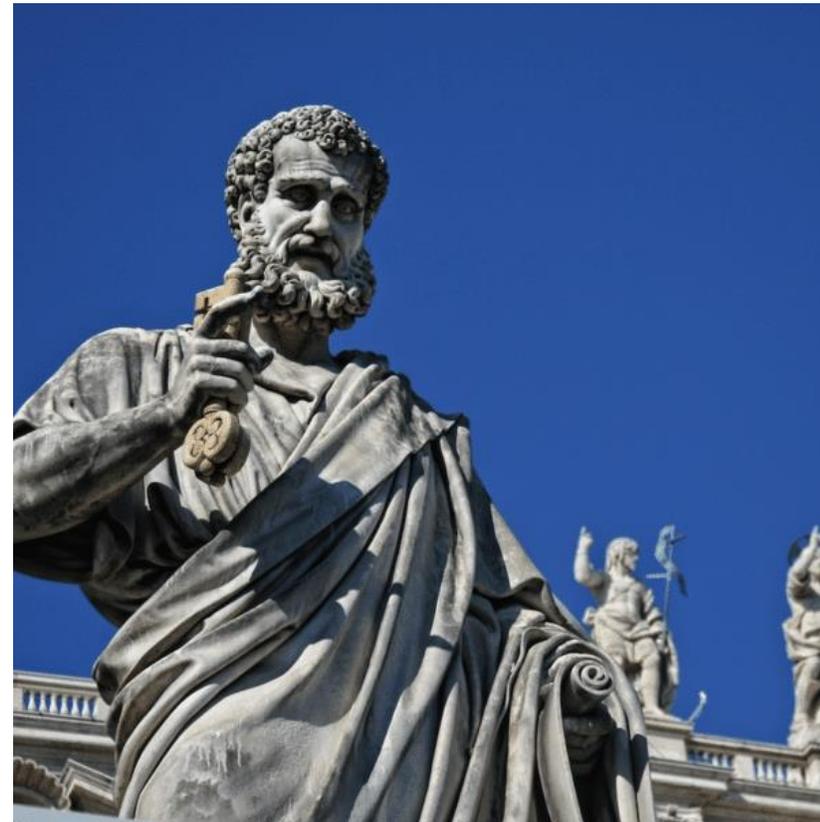
Transfert à l'aéroport de Rome-Fiumicino et vol :

19h35 : décollage du vol Vueling VY6251  
21h45 : atterrissage à l'aéroport d'Orly

Déjeuner libre.



**Attention:** L'organisation des jours 1 et 5 pourront être revus selon l'horaire des vols. Le programme de ce séjour reste sujet à modifications en fonction des contraintes locales et sous réserve de disponibilités à la confirmation du groupe. Messes et rencontres sous réserve de disponibilité.



## Conditions tarifaires

**1055 € TTC par personne** sur la base de 35 participants payants

**1070 € TTC par personne** sur la base de 30 participants payants

**1100 € TTC par personne** sur la base de 25 participants payants

**1135 € TTC par personne** sur la base de 20 participants payants

### Nos prix comprennent :

- Les vols Paris-Rome-Paris en classe économique avec bagage en soute sur la compagnie low cost Vueling
- Les transports des J1 toute la journée et le transfert du J5
- 5 tickets de transport à Rome
- 4 nuits en maison religieuse en b&b (base chambre double)
- Les déjeuners et dîners mentionnés au programme (4 repas)
- Des audiophones
- Les entrées des sites et monuments
- La gratuité pour l'accompagnateur
- Un carnet de voyage, sac à dos et livret sur le Jubilé
- Assurance AXA ASSISTANCE+ n° 0804559 (Assistance, Maladie, Rapatriement)
- Gestion des inscriptions
- Assistance à l'aéroport au départ de Paris
- Toutes taxes et services

### Nos prix ne comprennent pas :

- Les pré-post acheminements
- Les repas mentionnés libres
- Les achats personnels & les boissons
- Les pourboires, dons, quêtes, offrandes
- Les services d'un guide accompagnateur
- **Tout ce qui n'est pas indiqué dans 'Nos prix comprennent'**

### En option :

- Le supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : **175 €**
- Assurance Annulation SOLUCIA MICE SOLUTION N°0804559 - facultative & non remboursable : **61 €**

*N.B. : Le prix est établi sur la base des tarifs connus en date du 11/02/25. Il est donc susceptible de variation en fonction de taxes aéroports, taxes locales et pourra être révisé un mois avant le départ au moment de la facturation. Le tarif peut également être recalculé à la hausse si le remplissage du groupe était inférieur aux bases de calcul indiquées.*

## Formalités de départ

### Formalités de départ pour les ressortissants français ou de l'UE :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité/ jusque 6 mois après la date de retour
- Mineur non-accompagné d'un des parents ou tuteur légal : autorisation de sortie de territoire obligatoire Cerfa <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>
- Les conditions sanitaires exigées par la France et/ou le pays visité au moment de votre voyage

**NB :** Il relève de la responsabilité de tout ressortissant étranger à la France et à l'UE de prendre en charge toute démarche éventuelle particulière (visa...) pour entrer dans le(s) pays visité(s). Merci de vous renseigner auprès des autorités concernées.

*Pour se prémunir en cas d'annulation individuelle, vous pouvez souscrire l'assurance Annulation SOLUTION MICE SOLUCIA que nous proposons. Pour bien comprendre les conditions d'annulation et d'assurance, tout est détaillé sur notre site :*

<https://odeia.fr/voyages-culturel-pelerinage-assurances>

## Conditions d'annulation du fait du participant

En cas d'annulation du participant, les frais suivants vous seront retenus (la prise en charge par l'assurance optionnelle souscrite sera calculée en fonction de leurs conditions, et tiendra compte de la date précise de votre annulation par écrit, par mail ou par courrier, auprès de nos services).

Jusqu'à 60 jours du départ.....10 % du prix total – non remboursable

De 59 j à 31 j du départ.....30 % du prix total

De 30 j à 15 j du départ .....50 % du prix total

De 14 j à 4 j du départ.....75 % du prix total

Moins de 4 j du départ.....100 % du prix total

**odeia**  
LES VOYAGES QUI ONT UNE ÂME

Agence de voyages culturels : nos conditions de vente sont conformes au Code du Tourisme et aux conditions générales de ventes fixées par l'ordonnance 2017-1717 du 20/12/2017, par le décret 2017-1871 du 29 décembre 2017 et par l'arrêté du 01/03/2018 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Nous tenons à votre disposition le détail de ces conditions sur simple demande.

### I – CONFIRMATION DE VOTRE RESERVATION

Pour confirmer la réservation, il est nécessaire de nous retourner l'ensemble du contrat paraphé et signé par le représentant légal ; la signature du contrat doit être accompagné d'un premier règlement d'acompte dont la somme est clairement mentionnée. La réception des fonds est indissociable de la réception du contrat signé.

### II – GESTION DES INSCRIPTIONS

Si Odeia ne centralise pas les inscriptions, un tableau Excel vous sera envoyé par nos services pour saisir la liste des voyageurs du groupe au plus tard 3 mois avant la date départ avec la mention des noms, prénoms, date de naissance, type de chambre choisi, personne à contacter en cas d'urgence, allergie, intolérance, problème de santé etc...

### III – FORMALITES

Les voyageurs doivent être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé des pays de destination. Ces formalités sont mentionnées ci-avant ; elles ne concernent que les seuls ressortissants français et ceux de l'Union Européenne. En cas de modification des formalités d'entrée dans un pays avant le départ, Odeia en informe les voyageurs. Les voyageurs d'autres nationalités doivent se renseigner auprès des consulats des pays visités pour connaître les formalités qu'ils doivent remplir avant leur départ.

Odeia ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une annulation éventuelle de voyage résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétente.

Il revient à chaque participant de veiller au respect des formalités nécessaires selon sa nationalité pour entrer dans le pays visité, et d'être à jour dans les vaccins éventuellement nécessaires.

Il lui revient également de renseigner avec exactitude et tel qu'écrit sur le passeport ou la pièce d'identité l'ensemble des données demandées pour l'émission des billets d'avion, toute erreur pouvant entraîner une pénalité ou un refus d'embarquement.

### IV – GRATUITES

Les gratuités sont établies selon les attentes du groupe et plus généralement en adéquation avec celles proposées par de nombreux hébergements selon un nombre minimum d'inscrits (20 ou 25 participants payants le plus souvent).

Par exemple, sur une base de prix de 20 participants payants, une gratuité peut-être proposée pour la 21ème personne (accompagnateur par exemple).

### V – CHAMBRES INDIVIDUELLES

La plupart de nos tarifs sont calculés sur la base de chambres doubles (1 grand lit ou 2 lits). Les chambres individuelles (single pour une seule personne seulement) sont proposées en option, avec un supplément tarifaire mentionnée dans les conditions de vente. Néanmoins, ces dernières restent limitées au sein des hébergements, raison pour laquelle toute demande de chambre individuelle reste soumise à la disponibilité des hébergements au moment de la confirmation.

Par ailleurs, une personne voyageant seule mais ne souhaitant pas bénéficier d'une chambre individuelle peut s'inscrire en chambre

twin à deux lits, afin de partager sa chambre avec une autre personne du groupe, du même sexe, qui aurait fait la même demande.

Toutefois, si cette demande ne pouvait être honorée (nombre impair de demandes de participants ou participantes...), le supplément pour chambre individuelle sera facturé.

### VI – VARIATIONS DE PRIX

Un groupe est constitué de 10 personnes minimum. Si le tarif peut être recalculé en fonction d'un remplissage inférieur aux prix de base mentionnés, un nombre inférieur à 10 entraînerait une réévaluation globale du tarif, notamment de l'aérien car les compagnies recalculeraient le tarif sur une grille tarifaire individuelle, et non plus sur un tarif groupe.

Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques en vigueur lors de la publication du programme. Ils sont susceptibles de varier, conformément à la loi, dans les cas suivants : surcharges carburants appliquées par les Compagnies aériennes, variation du montant des taxes (taxes de séjour, taxes d'aéroport, etc), variation des taux de change supérieure à 4% (qui ne s'applique que sur la part des prestations terrestres soit 40 à 50% du prix total). Le client qui accepte les conditions de vente, accepte l'augmentation de prix dans les conditions de l'article R 211-8 du Code du tourisme si cette augmentation n'est pas significative, i.e. si cette augmentation n'est pas supérieure à 10% du prix total du voyage.

Concernant le taux de change, pour éviter d'être soumis à de fortes variations au moment de la facturation, les devises peuvent être achetées spécifiquement pour le groupe sur proposition d'ODEIA ; la décision d'achat revient au signataire du contrat. Tenant compte de ces variations possibles et de l'achat ou non de la devise, toute annulation peut entraîner des pertes ou des gains pour le client.

### VII – FACTURATION

La facture de solde vous parviendra entre 35 et 30 jours avant le départ avec les éventuelles variations de tarifs comme indiquées en V et VI. Le solde est à régler avant le départ du groupe. La facture est accompagnée de tous les éléments pratiques relatifs au départ (convocation aéroport et lettre d'information). La facture pourra être modifiée avant le départ et même au retour du groupe dans les cas suivants :

- modifications de la typologie des chambre(s) avec l'ajout de chambre(s) individuelle(s)
- ajout de prestations
- frais d'annulation

### VIII - ASSURANCES

Pendant le voyage, tous les voyageurs bénéficient automatiquement de l'assurance ASSISTANCE MALADIE RAPATRIEMENT souscrite par ODEIA auprès d'Axa, contrat AXA ASSISTANCE+ n°0804559 (Assistance Maladie, Rapatriement, Bagages, Covid).

Avant le voyage, en option et avec supplément, il est possible de souscrire une assurance ANNULATION : Assurance MULTIRIQUE SOLUCIA - AXA N°0804559 (Annulation et interruption de séjour avec extension COVID n°ORD120594Q5C5) facultative & non remboursable, qu'elle soit en option payante ou incluse dans le tarif.

### IX - IMPREVUS

Odeia décline toute responsabilité en cas :

- de retard ou annulation des trains, métro ou RER, modification des horaires, grèves aériennes ou RATP et transilien et conflits sociaux, ainsi que les frais occasionnés par ces nuisances ;
- d'événements de force majeure : conflits, guerre, attentats, catastrophe naturelle ou épidémies... dans le pays visité ;
- de la perte du document d'identité avant le départ.

Toutefois, si annulation pour cause d'épidémie Covid (en cas seulement de confinement, restriction de voyages, fermeture des frontières) les sommes versées vous seront remboursées ou avoironnées, selon votre choix.

### X – GARANTIE DES FONDS DEPOSES

En tant qu'adhérent de l'APST (Association Professionnelle de Solidarité des Agences de Voyages – 15 avenue Carnot à Paris – 75017), nos clients bénéficient de la garantie des fonds déposés dans notre agence. Une attestation peut être fournie sur simple demande à notre service comptable.

### XI – RESPONSABILITE CIVILE

Assureur Responsabilité Civile et Professionnelle : HISCOX, 38 avenue de l'Opéra 75002 Paris

### XII – RECLAMATIONS ET MEDIATIONS

Le client peut saisir le service client de l'agence Odeia de toute réclamation, à l'adresse suivante : 110 rue Jules Guesde – 92300 Levallois-Perret - FRANCE par lettre RAR ou mail à [contact@odeia.fr](mailto:contact@odeia.fr) accompagné(e) de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: [www.mtv.travel/saisir-le-mediateur](http://www.mtv.travel/saisir-le-mediateur)

### XIII – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destinés à nos services responsables du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochure notamment) ou

numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonné à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le Service Clients ou via votre compte client si vous en possédez un sur notre site. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Odeia 110 rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret [contact@odeia.fr](mailto:contact@odeia.fr)

